

Circulaire DHOS/E2/DREES/OSAM n° 2009-224 du 17 juillet 2009 relative à l'appel à projets sur une expérimentation des indicateurs de qualité

17/07/2009

Cette circulaire est applicable aux établissements de santé susceptibles de bénéficier d'une dotation MIGAC. Elle décrit les procédures de l'appel à projets, lancé pour l'année 2010, relatif au programme d'expérimentation des indicateurs de qualité. Sont ainsi précisés les modalités et délais de constitution des dossiers de réponse à l'appel à projets.

Date d'application : immédiate.

Résumé : un appel à projets relatif au programme d'expérimentation des indicateurs de qualité en établissements est lancé pour l'année 2010 auprès des établissements de santé susceptibles de bénéficier d'une dotation MIGAC - Description des procédures de l'appel à projets - Modalités et délais de constitution des dossiers de réponse à l'appel à projets.

Mots clés : Programme d'expérimentation des indicateurs de qualité des établissements de santé - appel à projets - établissements de santé - MIGAC.

Annexes :

Annexe I. - Fiche de résumé et description détaillée du projet scientifique et demande financière.

Annexe II. - Fiche d'avis de la direction de l'établissement de santé.

Vous pouvez consulter cette circulaire en version PDF